



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 février 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 février 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 février 2003

**Hydraulique de la Sèvre - Travaux sur les sites des Vieux Ponts et
de Sevreau. Lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Yannick TARDY

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 février 2003

DELIBERATION D20030115

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

L'étude hydraulique « amélioration de l'écoulement des crues de la Sèvre Niortaise sur la commune de Niort » réalisée en décembre 1998 mettait en évidence quelques points noirs.

Le point le plus critique était la chaussée du moulin de Comporté. Les travaux sont sur le point de commencer.
Les deux autres sites qui entravent de façon conséquente l'écoulement de la Sèvre en période de crue sont :

- les Vieux ponts
- le pont de Sevreau

Ces priorités sont le résultat d'une longue concertation avec l'association Niortaise des Riverains de la Sèvre (ANRS).

Les travaux programmés consistent en :

- Vieux Ponts

La réalisation d'un clapet sous l'arche située au pied des bords de la Sèvre et l'abaissement du radier du clapet existant sous la grande arche au milieu des Vieux Ponts. Ces travaux seront complétés d'une passe à poisson à côté des 3 clapets côté parking du moulin du Milieu sous la passerelle de l'Aubarrée.

- Pont de Sevreau

La construction en lit majeur d'un pont cadre sous la chaussée afin de diminuer la hauteur d'eau en amont (perte en charge) des remblais du pont de Sevreau.

Il est noté que le dossier loi sur l'eau pour ces ouvrages a fait l'objet d'un arrêté de Monsieur le Préfet en date du 18 décembre 2002. Il convient donc maintenant de désigner une maîtrise d'œuvre pour élaborer ces deux dossiers.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre.
- autoriser le Maire à signer les marchés correspondants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
L'Adjointe déléguée,

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)